

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

La contribution du secteur culturel à l'emploi, à la formation et à la création d'emplois est impressionnante. C'est un secteur à forte intensité de main-d'oeuvre qui compte des gens très instruits et mobiles. Il contribue beaucoup au tourisme et au développement économique, grâce à l'appui des politiques et programmes fédéraux, provinciaux et municipaux.

Malheureusement, le gouvernement laisse tomber cet appui dans son dernier budget. À une époque où la force de notre vie culturelle devient de plus en plus importante pour notre identité nationale indépendante, je trouve que le semblant d'appui du gouvernement n'est qu'un masque honteux.

Le ministre des Communications parle éloquentement. Il prétend que le budget global de la culture augmente de 7 p. 100, mais en fait, l'augmentation est inférieure au taux d'inflation. En réalité, on consacre moins aux arts qu'en 1988-1989. Étant donné l'augmentation minimale de 3 p. 100 l'année dernière, il s'est produit une diminution des dépenses en chiffres réels dans le portefeuille des communications. La manière dont le ministre se bat pour imposer des augmentations budgétaires est peut-être une bénédiction pour les banquiers, mais cela n'en fait pas un héros dans notre collectivité culturelle, monsieur le Président.

Il est très intéressant de constater que le budget du ministère des Consommateurs et des Sociétés a été augmenté de 26,4 p. 100, celui du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, de 22,7 p. 100 et celui des Affaires indiennes et du Nord canadien, de 11,6 p. 100. Que faisait le ministre des Communications (M. Masse) lorsque ses collègues ont pris la défense de leurs ministères et ont obtenu des augmentations? À quoi rêvait ce ministre? À son voyage à Cannes? Je lui dis que ce n'était pas le moment de se taire parce que la politique culturelle canadienne ne peut pas se le permettre et, à ce stade, ne peut pas se permettre de l'avoir, lui et sa défense.

• (1150)

Le gouvernement a répété à maintes reprises aux Canadiens qu'aux termes de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis notre capacité de protéger notre souveraineté culturelle et d'exprimer notre canadienité a été préservée et peut être améliorée. Combien de fois avons-nous entendu pendant les mois d'été et au cours de tous les mois de négociations que la culture ne faisait pas l'objet de discussions? Pour montrer et promettre aux électeurs canadiens que notre culture

serait préservée, le gouvernement a fait, entre autres, deux promesses très solennelles: premièrement, que les subventions postales qui permettent à de nombreuses publications d'atteindre un large public seraient conservées pendant au moins 5 ans, et deuxièmement, que Radio-Canada serait consolidée, qu'il pourrait y avoir autant de programmes en anglais qu'en français et qu'une fois pour toutes, nous pourrions voir des actualités canadiennes, nationales et internationales, dans une perspective canadienne. Une fois réélu, le gouvernement n'a évidemment pas tenu ces deux promesses, et cela vient s'ajouter aux autres mesures qu'il a prises pour affaiblir la politique culturelle canadienne.

Permettez-moi de donner aux députés quelques exemples du genre de mesures auxquelles je fais allusion. La réduction de la déduction pour amortissement de la production télévisuelle et cinématographique canadienne nous a fait perdre des millions de dollars d'investissements du secteur privé dans le domaine de la création. La révision de la Loi sur l'importation des produits cinématographiques a ridiculisé le renforcement de notre industrie cinématographique. Les lignes directrices d'Investissements Canada sur la distribution des films, proposées en 1985 par le groupe de travail sur l'industrie cinématographique dans le rapport Raymond-Roth, ont été rejetées. Le gouvernement n'a pas non plus respecté la politique énoncée en 1985 à Baie-Comeau sur la propriété canadienne dans l'édition et la distribution du livre.

Je rappelle aux députés la tactique de la terre brûlée suivie dans les discussions entreprises avec le président du Conseil des arts du Canada, qui était alors ambassadeur du Canada à Washington, au sujet du renforcement du contenu culturel canadien. Avec le genre d'appui que nous avons obtenu, je crois que nous avons raison de nous inquiéter. Dans la politique sur l'édition du livre, nous nous retrouvons avec un semblant de contrôle. Regardez ce que la société Gulf and Western a offert pour la vente de ses maisons d'édition. Elle a vendu au gouvernement, à gros prix, un contrôle à 51 p. 100 dans ses maisons d'édition, mais a gardé un droit de veto sur les décisions.

En ce qui concerne la politique de 1988 sur la radiodiffusion et le projet de loi s'y rapportant, le gouvernement a rejeté les principales recommandations du Comité permanent des communications et de la culture, qui auraient limité l'américanisation du système canadien de radiodiffusion. Ce sont des préoccupations très graves dont le gouvernement n'a pas tenu compte au sujet du contenu canadien.